

Comment remplir un budget

Direction départementale déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

CHARGES	Exemples
60 - Achats	
Prestations de services	Restauration, hébergement, services, frais de reprographie
Achats matières et fournitures	Nourriture, boissons y compris pour les buvettes, eau, énergie, carburant, petit matériel, tenues sportives, fournitures de bureau, petit équipement
Autres fournitures	
61 - Services extérieurs	
Locations	Loyer annuel, frais annuel de location d'un photocopieur, d'un ordinateur, location de locaux, véhicules, matériels
Entretien et réparation	Frais de main d'œuvre pour la révision d'un véhicule, peinture, nettoyage, entretien ou réparation de locaux, véhicules ou matériels, lavage des maillots
Assurance	Assurance pour un événement ou pour un véhicule, assurance locative
Documentation	Achat de documentation ou revue technique
Divers	Frais de sous-traitance administrative, informatique et logistique (frais d'organisation de colloques, forums), hébergement du site Internet
62 - Autres services extérieurs	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	Honoraires et personnes employées par le biais d'une agence d'intérim (profession sport), frais d'assistance médicale, commissaire aux comptes, comptable, avocat, gestion par un cabinet comptable
Publicité, publication	Annonces publicitaires dans les journaux, affiches, flyers, panneaux publicitaires
Déplacements, missions	Frais de déplacement des compétiteurs, des bénévoles (dirigeants et éducateurs sportifs (non salarié sinon cf .64)), frais d'organisation de l'AG, frais de repas et d'hébergement lors des formations de cadres
Services bancaires, autres	Frais bancaires, timbres, frais téléphoniques, abonnement Internet et téléphone
63 - Impôts et taxes	
Impôts et taxes sur rémunération	Taxe sur les salaires, taxe d'apprentissage, participation à la formation professionnelle continue
Autres impôts et taxes	Taxe foncière, professionnelle, taxe d'habitation, frais de carte grise
64 - Charges de personnel	
Rémunération des personnels	Salaires bruts + congés payés + indemnités et primes
Charges sociales	Charges sociales patronales, assurance chômage, mutuelle, frais ASSEDIC, médecine du travail, prévoyance
Autres charges de personnel	Frais professionnels (paniers repas, frais déplacement)
65 - Autres charges de gestion courante	
	Frais d'affiliation, achat de licences aux fédérations, à la ligue, SACEM, redevance TV, bourse nominative accordée par le club à des sportifs méritants
66 - Charges financières	
	Agios sur les comptes de l'association, intérêts sur les emprunts contractés, pertes sur cessions de valeurs mobilières de placement.
67 - Charges exceptionnelles	
	<i>Les charges exceptionnelles sont des charges imprévisibles. Il ne faut donc pas remplir ce champ dans le cas d'un budget prévisionnel : pénalités, amendes, dons, dépenses liées à un dégât de eaux.</i>
68 - Dotation aux amortissements	
TOTAL DES CHARGES	Le total des charges doit être égal au total des produits *

PRODUITS	Exemples
70 - Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises	
Prestations de services facturées ou services rendus aux membres : participation financière des adhérents (en plus de leur cotisation annuelle), interventions pédagogiques, encadrements réalisés pour une mairie, organisation d'un stage à destination d'un public non adhérent, prêt de matériel sportif contre indemnisation, recette des manifestations (inscriptions, tombola)	
Ventes de marchandises : tenues, buvette, souvenirs, calendriers	
74 - Subventions d'exploitation	
Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	Ministère des sports – CNDS ou BOP Ministère de la ville – ACSE ou FIPD
Région	Subvention du conseil régional dont les aides Emploi tremplin
Département	Conseil départemental
Intercommunalité	EPCI
Commune(s)	
Organismes sociaux	MSA, CAF
Fonds européens	FSE, mesure 10B
L'agence de services et de paiement (ASP)	Subventions service civique et/ou emploi d'avenir
Autres établissements publics	
Aides privées	Aides spécifiques allouées par la fédération, la ligue ou le comité, sponsors
75 - Autres produits de gestion courante	
Licences sportives et cotisations des adhérents Ristournes sur licences vendues, mécénat, perception d'engagements lors d'une manifestation occasionnelle, dons manuels ou legs	
76 - Produits financiers	
Intérêts sur les différents comptes ou les livrets de l'association.	
77 - Produits exceptionnels idem 67	
78 - Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL DES PRODUITS	Le total des produits doit être égal au total des charges *

Un % maximal de subvention ?

Il n'y a pas de règle générale en la matière pour les subventions de fonctionnement ou de projet d'action, contrairement aux subventions d'investissement limitées à 80 % (article 10 du décret n° 99-1060 du 16 décembre 1999 relatif aux subventions de l'État pour des projets d'investissement).

Contacts

DRDJSCS Bourgogne Franche-Comté
Direction départementale déléguée de la cohésion sociale de la Côte-d'Or

Unité Politiques Sportives :

Secrétariat :
brigitte.langereux@cote-dor.gouv.fr
03.80.68.31.14

Conseillers sport :
emmanuelle.oudot@cote-dor.gouv.fr
03.80.68.31.08
matthieu.mousserion@cote-dor.gouv.fr
03.80.68.30.96

CDOS de la Côte-d'Or
Audrey MARTIN
crib-21@orange.fr
09.63.06.66.36



PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

(*) s'applique uniquement pour les budgets prévisionnels